



LES RÉSIDUS VERTS

COLLECTES DU PRINTEMPS ET D'AUTOMNE

Déposez vos sacs de résidus verts à côté de vos bacs la veille lors de ces collectes spéciales. En d'autre temps, les résidus verts doivent être déposés dans votre bac noir.

QUAND ?

Chaque année, deux collectes de résidus verts ont lieu sur tout le territoire des huit municipalités ci-haut mentionnées : l'une au printemps et l'autre à l'automne. La collecte printanière se déroule sur deux semaines tandis que la collecte automnale s'effectue sur trois semaines.

Les dates sont fixées en saison et sont publiées sur le site de la MRC Pierre-De-Saurel ou sur le site de votre municipalité à la section : Info-collecte - calendrier.

REFUSÉ

branches d'arbres
branches d'arbustes
déchets de table
pierre
terre
tourbe

ACCEPTÉ

tout ce qui est décomposable
et qui vient de votre cour ou de votre jardin

feuilles mortes
fleurs
gazon
haies de cèdre
plantes

un GESTE pour L'ENVIRONNEMENT

En saison estivale, laissez votre gazon fraîchement coupé sur le sol. Cette pratique, appelée « l'herbicyclage », procure à votre pelouse de l'engrais naturel par la décomposition des résidus de gazon et ce en moins de 48 heures !